Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 19

Artikel: Du Jorat à la côte
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217197

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

60me ANNEE — N° 19. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 13 mai 1922.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES VIEILLES GRAVURES

Les journaux, en son temps, ont signalé l'ouverture du Musée Forel et l'activité de l'Association du Vieux-Morges. Le canton de Vaud a vu naître et se développer les premières associations qui, en Suisse romande, se sont donné pour but la connaissance du passé et la collecte des trésors historiques de nos petites villes. La première de ces sociétés a vu le jour à Vevey, le 23 octobre 1897; sous l'impulsion d'hommes dévoués, parmi lesquels on ne peut oublier l'architecte Maurice Wirz, elle s'est rapidement développée, a su intéresser à sa tâche d'autres villes et présider à la naissance de groupements visant le même but qu'elle. Le chef-lieu du canton eut bien vite son Association du Vieux-Lausanne, qui a réussi à installer au vieil Evêché un musée déjà très riche; le Vieux-Montreux a inauguré le sien l'an passé; l'Association du Vieux-Moudon est bien vivante; une société semblable est en train de se constituer au Pays-d'Enhaut et l'on dit même que le Vieux-Vevey n'est point étranger à la création du Vieux-Neuchâtel. C'est ainsi que, grâce à une heureuse décentralisation, nos petites villes entretiennent des foyers de vie locale, où sont rappelées les vieilles traditions et conservées les choses d'un passé qui ne doit pas mourir entièrement; ces petits historiens ont noué des relations suivies et fécondes et tissent ainsi, de ville à ville, telle une araignée diligente, le réseau d'un tapis aux couleurs chatoyantes, aux éléments très divers, mais qui forme néanmoins un tissu harmonieux, fidèle reflet de nos diverses régions.

Qui connaît l'esprit veveysan, fait de particularisme enthousiaste et de dévouement sans borne à la cellule communale, ne saurait s'étonner de l'activité de la Commission du Vieux-Vevey des résultats qu'elle a déjà atteints, des intéressantes collections qu'elle a su former et installer au Musée Jenisch. Reprenant pour son compte une idée excellente qui consiste à organiser de petites expositions temporaires, elle a ouvert, le 26 novembre, une exposition de gravures du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècles, intéressant plus spécialement la région veveysanne et nos costumes nationaux.

La gravure est fort à la mode depuis un lustre ; ses meilleures œuvres sont extrêmement recherchées; leurs prix sont montés très haut et, de l'avis des connaisseurs, se maintiendront. Nous avons d'ailleurs tous les motifs de nous enorgueillir de nos gravures suisses; c'est un art bien à nous et l'on ne trouve guère ailleurs ces paysages minutieusement dessinés, délicatement coloriés, dont la confection est si intéressante à étudier.

L'artiste dessinait d'après nature un paysage qu'il choisissait romantique à souhait, limité par des montagnes que son sens de la nature lui faisait voir inaccessibles, hérissées de pics sauvages et escarpés (voyez les descriptions de « La Nouvelle Héloïse »). Son dessin, très poussé, était reproduit au moyen de la gravure sur cuivre; jusqu'ici, rien d'extraordinaire. Mais voici ce qui fait le charme, l'imprévu et la valeur de nos gravures : l'artiste, prenant l'une après l'autre ces planches, coloriait minutieusement, à l'aquarelle généralement; et bien entendu, il ne pouvait les peindre toutes identiquement pareilles; on constate de petites variantes qui font la joie des connaisseurs. Ou bien l'artiste coloriait une première planche et la donnait comme modèle à ses élèves qui imitaient de leur mieux l'épreuve du maître. Nos amateurs savent distinguer ces diverses épreuves d'une même planche, discernent la main du maître et celle de l'élève et collectionnent avec amour les multiples éditions de ces petits chefs-d'œuvre.

Nos aimables enlumineurs n'avaient aucune notion de la propriété intellectuelle et artistique. Aussi s'emparaient-ils, pour les colorier, de n'importe quelle gravure faite par n'importe quel artiste. C'est ainsi qu'un dessin fait par Pierre a été gravé sur cuivre par Jean et colorié par Jacques. On conçoit alors la diversité de nos gravures, leur étroite parenté aussi, les petites différences d'un même paysage qui font le bonheur de nos collectionneurs et tentent les faussaires, toujours prêts à exploiter nos manies. Inutile de dire qu'il n'y a pas de fausses gravures dans la belle collection exposée par la Commission du Vieux-Vevey, où étaient représentés tous les grands noms de la gravure au dix-huitième siècle.

A. T.

LÈ SAT DIABLLO

Sede-vo io l'è Langnau ? Se pau bin qué pie llen quié Gummine, don dein lo canna, câ cein sè trauvè dein lè z'Allemagne, ton dé Berna.

Eh bin, dein s'tu velâdzo, lâi avâi on retzo paysan qu'iré mau fotu pè la boula, et que vint on dzo consurtâ lo mâidzo dè la localitâ, on tot mâlin, que s'appelâvè Michel Choupaque.

— Qu'âi-vo ? lâi dit lo mâidzo.

— I'é sat diâbllo dein lo corps ! sat ! pas ion dé mein.

Choupaque lâi repond tot dé suite :

— Vo z'ein âi mé dè sat, vo z'ein âi voui, bein contâ.

Su cein, lo mâidzo lo vouâite, lo fâ dèvesâ, et lâi promet dé lo gari ein houit dzo, et dè fotre fro ti lé matin on diâbllo dé son coo, à on louis la pîce.

— Mâ coumin lo derrâi è lo pè difecilo à sailli frou, mé faut dou louis pour cézique, que lâi fâ.

Lo paysan conseint à la patze, et lo mâidzo recoumanda lo secret à ti cllau qu'étant perquie, ein lau deseint qué lé nau louis sariant eimplleyï au soladzémeint dâi poûré dé la perrotze.

Lo leindéman, ie fé approutzi lo gnagnou d'onna machina que n'avâi pas onco vussa et lâi baillâ onna fouarta grulâïe électriqua. Lo paysan fâ onna brâmayé. Lo mâidzo lâi dit tot ballamein :

— Ein vouaique ion dé fro...

Lo sécond dzo, mîm'opérachon, mîma grulâïe, mîmo propous, et dou dé fro... tant qu'au satièmo.

Quand s'agit dau derrâi, Choupaque avertit lo démoniaque dé rédoblla dé coradzo, vu que cézique, lo chef dé la beinda, farâi dâi rudo veindzeinces, et que faillâi lo menâ rantanplan.

Adan la machine avâi êtâ tzerdjia à fond, et lo poûro lulu reçut onna sacosse que lo fe vôla lè quatro fâi ein l'air sur lo pllantzi...

— Enfin, lé vaique ti via ! dit Choupaque. Et ie fe eimportâ ci l'homme à maîti moo su son lhi.

Au bet d'on momeint, lo paysan rauvre lè get, et lè premi mot que dit furant :

— M'einlèvâi se ne sû pas gari !

Tot conteint, ie paya lé nau louis d'or au mâidzo avoué de grant remachémeint, et retorna dié qu'on tienson dein son velâdzo.

Tot cein no montre que faut quauque iâdzo dèvezâ au fou d'aprî sa folie, coumeint dit Salomon dein sè *Proverbes.*

Communiqué par A. R.

BOITE AUX LETTRES DU „CONTEUR".

M. X., à Payerne. — Pas autre chose à faire qu'à attendre la hausse. Il est bien regrettable que vous ayez fait une perte d'argent en achetant ces marks. Heureusement que vous en avez beaucoup.

Mlle Pauline C., à Vevey. — Le monsieur dont vous nous parlez n'a pas été inconvenant à votre égard dans sa conversation; « inpetto » vient de l'italien et signifie : « à part soi », « dans son for-intérieur », et pas du tout ce que vous pensiez.

DU JORAT A LA COTE

C'est donc demain, dimanche après-midi, qu'aura lieu, à Bassins, la première représentation de *La Dîme,* pièce historique de René Morax, musique de A. Dénéréaz. La Côte est jalouse du Jorat; elle veut un pendant au théâtre de Mézières. Cette émulation est réjouissante; elle témoigne éloquemment du goût croissant de notre peuple vaudois pour les choses vraiment artistiques.

Les représentations de Bassins, pour n'être qu'une reprise de celles de Mézières, en 1903, n'en seront sûrement pas moins intéressantes que les premières, dont le succès fut très grand, on s'en souvient.

Le souvenir des événements historiques qu'évoque *La Dîme,* n'a plus, sans doute, le même attrait d'à-propos qu'en 1903, année mémorable où le canton de Vaud célébrait le centenaire de son affiliation à la Confédération helvétique, affiliation qui était la conséquence de son émancipation du joug bernois, cinq ans auparavant. Mais si l'a-propos n'est plus là, l'intérêt demeure, grâce à l'évocation si vivante, si originale, si artistique qu'ont faite les auteurs de l'époque mouvementée où se passe l'action de leur pièce, grâce aussi au cadre admirable qu'ils lui ont donné. La gaîté et l'émotion se disputent alternativement l'attention du spectateur, qui ne perd pas un mot, pas un geste, pas un détail quelconque de mise en scène, tant il est entraîné, saisi dès le lever du rideau.

Disons, du reste, que les sociétés locales d'Arzier, de Bassins et de Le Vaud, qui ont eu l'initiative très heureuse de cette reprise, n'ont rien négligé pour en assurer la complète réussite à tous les points de vue. Décors, costumes, répétitions, tout s'est fait sous la direction méticuleuse des auteurs, qui sont fort satisfaits. Il ne saurait donc en être autrement des spectateurs, que nous engageons vivement à se rendre nombreux à Bassins. De grandes facilités de transport leur sont offertes pour cela. N'en pas profiter, serait un tort, tort d'autant plus grand, d'autant plus impardonnable, qu'une partie de la recette de ces représentations sera affectée à l'œuvre du « Pavillon des tuberculeux de La Côte. »

Un réel plaisir: une bonne action.

LE CHATEAU D'ORON

SURMONTANT Oron-la-Ville, la colline, au lieu de continuer à descendre vers la Broye par sa pente régulière, se relève en un brusque ressaut et montre à nu le rocher. Une profonde coupure transversale, creusée au N.-O. par les eaux du Flon, isole ce rocher, le fait avancer sur la vallée et lui donne cet air de commandement qui l'a fait choisir pour y bâtir un poste d'observation et de refuge. Ce sont probablement les Romains, peut-être déjà les Helvêtes, qui ont arasé le rocher et construit les premiers ouvrages.

Au douzième siècle, on voit apparaître les sires d'Oron, et sur les débris anciens, ils ont bâti le château d'Oron. Il passa, par héritage, au quatorzième siècle, à la maison de Gruyère. C'est un intéressant spécimen de l'architecture militaire du moyen âge; on y retrouve l'application des principales règles sur lesquelles reposait la défense des places de guerre, avant l'usage des armes à feu. Construit primitivement en vue de la défense, il subit bien des transformations, pour être finalement approprié à une habitation conforme aux besoins modernes.

C'est dans le château d'Oron, que le 9 novembre 1554, le comte Michel de Gruyère et sa touchante épouse, Madeleine de Miolans, se réfugièrent pour ne pas assister au dépouillement du patrimoine du comte Michel. Ils n'y restèrent pas longtemps; inhabité depuis de longues années, et sans doute délabré comme la fortune de ses maîtres, le château d'Oron n'offrait plus, comme l'écrivait la comtesse à LL. EE. de Berne, « qu'un logis bien froid et mal pourvu de vivres ». Le 18 décembre de la même année, la comtesse, que le comte avait précédée en Bresse, remettait les clés du château d'Oron à Wolfgang d'Erlach, délégué du gouvernement bernois, ce dernier asile lui étant enlevé par les créanciers du comte Michel.

Le 1er août 1557, le château d'Oron devint la résidence du premier bailli bernois, Germain Jentsch; c'est à cette circonstance que le château d'Oron dut d'être conservé et restauré.

Les réparations intérieures du dix-huitième siècle n'ont rien changé à la silhouette du château : quant à l'intérieur, il fut entièrement dénaturé pour les bâtisseurs; le château y a gagné sous le rapport du confort; en dépensant un peu plus d'argent, il aurait été possible de respecter l'archéologie; mais, la vertu maîtresse de LL. EE. était une sévère économie pour tout ce qui touchait au Pays de Vaud.

En 1798, tandis que l'Indépendance du Pays de Vaud était proclamée et que partout on plantait des arbres de Liberté, le châtelain d'Oron, surpris, comme son gouvernement, par la rapidité des évènements, recevait les trois mandataires que le comité révolutionnaire d'Oron lui envoyait.

Ce châtelain était le colonel Jean-Rodolphe de Mulinen, qui s'était concilié l'estime et le respect de ses administrés par son caractère élevé et sa bonté. La mission des délégués en fut, de ce fait, fort pénible. Le colonel de Mulinen coupa court aux précautions oratoires de M. Etienne-Louis Jan, chargé de l'inviter à quitter le château d'Oron, et dit, avec une bienveillance résignée : « Je m'attendais à ce qui arrive. Je quitte la contrée en faisant des vœux pour sa prospérité. »

Le lendemain, celui qui fut le dernier bailli d'Oron, reprenait la route de Berne. Quand il traversa Oron-la-Ville, la milice du contingent, sous les armes en ce moment, lui rendit les honneurs accoutumés. Les patriotes se hâtèrent de faire disparaître les couleurs et armoiries de LL. EE. et martelèrent avec grand soin l'ours qui se dessinait sur la façade du château.

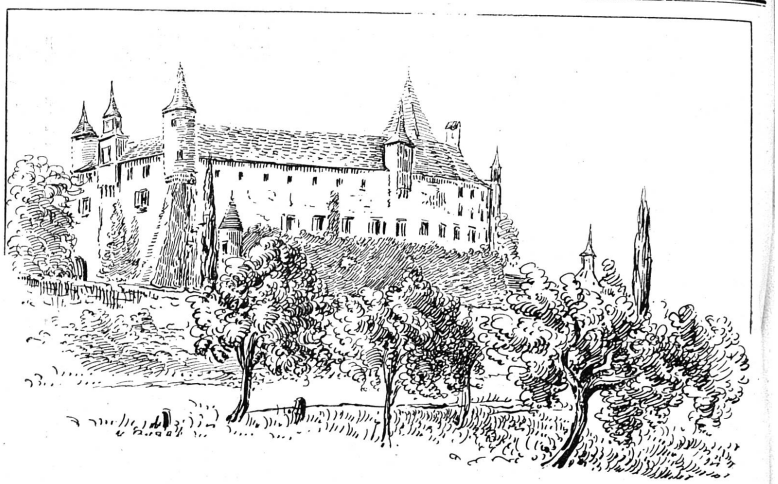

Le château d'Oron.

Le château d'Oron et son domaine déclarés biens nationaux, furent vendus à M. Julien Roberti.

Celui-ci fut en tractation pour la vente du château avec le baron de Bellevue, légitimiste français émigré; le marché ayant été rompu, le baron de Bellevue eut à payer une somme de 10,000 fr. anciens que M. Roberti consacra à des réparations.

Le château d'Oron est aujourd'hui la propriété de la famille de M. Adolphe Gaiffe, qui lui a soigneusement conservé son caractère. *M. D. P.*

C'est bien simple. — Quelqu'un demandait pourquoi les habits dont sont vêtus les mannequins de cire exposés dans les étalages des magasins de confection vont toujours si bien.

— Mais c'est bien simple : On fait l'habit pour la femme ou l'homme qui le commande, tandis que le mannequin, lui, est fait pour l'habit.

LA CHANSON POPULAIRE

(Suite.)

b) *La chanson dans l'histoire.*

Dans *Stimmen des Völker in Liedern* (Les voix des peuples en chansons) de Herder, nous lisons : « La poésie primitive vivait dans l'oreille du peuple, sur les lèvres des chanteurs, elle transmettait l'histoire, les mystères; c'était en quelque sorte la fleur caractéristique des peuples ».

La chanson est la forme littéraire la plus ancienne, elle est née avec l'homme. Ce fut d'abord une mère qui trouva quelques notes de cœur pour endormir son enfant, puis la tristesse aussi s'exhala dans un chant, on a dû chanter dans la douleur comme on chantait dans la joie. Parmi les musicographes qui ont étudié le chant, un érudit est allé jusqu'à publier la berceuse qu'Eve peut bien avoir répétée pour endormir son premier-né Caïn. Inutile de dire qu'on ne l'a jamais retrouvée.

Les temps bibliques comme ceux de l'antiquité païenne ont eu leurs chants qui ne nous sont point parvenus, mais Job, au chap. 30, verset 9, se plaint déjà des chansons qu'on faisait sur lui. Ce que la tradition orale nous a conservé de plus ancien, ce sont les psaumes de David. Maintenant dans tous les dictionnaires, par exemple, dans le Larousse pour tous, on trouve également trois ou quatre mélodies grecques, mais elles ne sont pas de nature à avoir eu une grande influence sur la musique ancienne. Du reste chacun sait que le peuple grec a surtout excellé dans les sculptures et l'architecture.

Le peuple romain ne fut guère chanteur quoique lui aussi ait eu ses chansons de table et ses chansons à boire, ses exclamations satiriques et ses exclamations de triomphe; mais après l'avènement de Constantin en 324, alors que le christianisme devint la religion de tous, les hymnes de l'Eglise furent souvent chantés hors des temples et parfois avec des paroles profanes, chants que l'on répétait à l'occasion des agapes, des pélerinages, etc.

Pour ce qui est des peuples du Nord, ils ont toujours eu des « Lieder » en l'honneur de leurs dieux et de leurs héros mais j'ai hâte d'arriver à la chanson française proprement dit et je commencerai à en parler à partir du moyen âge.

A cette époque, fleurissait la chevalerie; au onzième siècle eurent lieu les Croisades qui donnèrent une grande impulsion au chant populaire. La délivrance du St-Sépulcre enthousiasmait aussi bien le peuple que les chevaliers; cette idée donnait satisfaction en même temps à l'esprit guerrier et à l'exaltation religieuse de l'époque. Voici un chant de la première croisade, chant que l'on répétait en avançant sur la route infinie, en espérant toujours voir au prochain détour : Jérusalem. Il est en latin, car ce n'est que plus tard qu'on trouva le français, le vulgaire, comme on l'appelait, digne d'être écrit. Voici la traduction :

« Jérusalem admirable
Ville heureuse entre toutes
Que tu es durable et souhaitable
Tu fais la joie des anges ».

Au onzième siècle, l'enthousiasme musical ne pouvait aller au-delà du plain-chant, c'est-à-dire que la mélodie est écrite avec des blanches et des noires. Aujourd'hui des soldats s'en allant au combat chanteraient sur un rythme vif, entraînant: « Sempach, champ semé de gloire » par exemple; le chant de la première croisade n'est pas différent du chant de l'Eglise catholique.

Au moyen âge, le seigneur était surtout occupé à faire la guerre. Il habitait parfois son château et, installé dans le vestibule, près de la cheminée où flambait un tronc de chêne, il passait sa journée à rêver ou à jouer. Il était alors heureux d'entendre son page lui annoncer l'arrivée d'un trouvère. Ce dernier psalmodiait de longues et langoureuses cantilènes qui n'ont pas survécu aux bardes; le peuple dans ses chansons n'en a gardé aucun son. Il lui fallait, au peuple, des airs plus courts, mieux rythmés.

La plus ancienne et la plus remarquable des chansons « de geste » est la Chanson de Roland, faite au 11e siècle par le trouvère normand Théroulde. Elle se compose peut-être de plus de 4000 vers et a pour sujet la mort héroïque de Roland, neveu de Charlemagne, surpris par les montagnards ibériens dans les gorges de Roncevaux (Espagne). La légende s'est emparée de ce fait. Charlemagne aurait dit à Roland de sonner du cor s'il était surpris par l'ennemi. Il ne fait cela qu'au moment de mourir.

« Compagnon Roland, sonnez de votre olifant
Ainsi l'entendra Charles qui est aux ports pas sants
Je vous le garantis, aussitôt retournerons Francs.»
— Ne plaise à Dieu, ce lui répond Roland
Que cela soit dit par aucun homme vivant
Et surtout par des païens que jamais
J'aie été sonnant du cor !... etc.

On sait qu'Alfred de Vigny s'est inspiré de cette légende pour écrire son fameux poème : *Le cor.*

« J'aime le son du cor, le soir,
Au fond des bois... »

Tandis que les trouvères étaient les poètes de la